

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 33 (1888)
Heft: 1

Vereinsnachrichten: Société fédérale des officiers d'administration

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Société fédérale des officiers d'administration.

L'assemblée générale de la Société fédérale des officiers d'administration a eu lieu à Berne les 4 et 5 novembre dernier. Le Comité central y avait convié les officiers d'administration de toutes les divisions faisant partie de l'association ou non. Un grand nombre d'entre eux ont répondu à cette invitation.

Les *Blätter für Kriegsverwaltung* donnent le compte-rendu suivant de cette réunion :

La soirée du 4 novembre fut consacrée au plaisir. La section de Berne avait organisé une soirée familière à l'hôtel de Zähringen ; quelques membres de la société « Quodlibet » avaient, de la manière la plus aimable, offert leur concours pour la partie musicale ; leurs excellentes productions furent particulièrement appréciées. Rien d'étonnant dès lors à ce qu'une gaie et cordiale entente régnât bientôt entre les nombreux camarades déjà présents.

M. le capitaine Krebs, président de la section de Berne, souhaite la bienvenue à ses hôtes en quelques paroles énergiques. Il témoigne, au nom de la section, sa satisfaction du succès obtenu par l'appel du Comité central ; il exprima en même temps l'espoir que les camarades présents pourraient passer, dans le cercle des membres de la section bernoise, quelques gaies heures dont ils garderaient un bon souvenir.

Bien qu'il fût déjà tard lorsqu'on se sépara, les participants, au nombre de plus de 70, se rencontrèrent déjà de bonne heure le lendemain dans la grande salle du bâtiment du Grand Conseil pour l'assemblée générale.

Des hôtes invités, un seul, M. le colonel-divisionnaire Feiss, président de la Société fédérale des officiers, assistait à la réunion. Les officiers d'administration se félicitent de l'honneur que leur a fait cet officier distingué en acceptant leur invitation.

A 8 1/2 heures, le président central de la Société, M. le major Hermann Suter ouvre la séance en souhaitant chaleureusement, au nom du Comité central, la bienvenue aux officiers présents.

La lecture du protocole de la dernière assemblée générale, qui avait eu lieu en juillet 1886 à Lucerne, ne donne lieu à aucune observation et est adopté.

Le président central, M. le major H. Suter, présente ensuite un intéressant rapport sur l'activité du Comité central depuis la dernière assemblée générale. Nous résumons ce document comme suit :

Le nombre des sociétaires est tombé de 176 à 167, ce qu'il faut attribuer à la sortie de la section de la VII^e division de l'association centrale.

Cette séparation eut, en outre, comme résultat, de mettre le der-

nier Comité, siégeant à Lucerne, dans l'obligation de trouver un autre successeur, l'honneur de le désigner ayant été dévolu, par décision de la dernière assemblée générale à Lucerne, à la section des officiers d'administration de la VII^e division.

Après beaucoup d'efforts, Berne consentit à se laisser désigner pour devenir de nouveau *Vorort* et le choix fut régularisé par le fait qu'aucun des sociétaires ni aucune des sections, mis au courant des circonstances au moyen d'une circulaire, ne s'opposa à la proposition faite.

La remise des pouvoirs au nouveau Comité central désigné par le *Vorort* de Berne eut lieu au commencement de février.

Dans le but de stimuler l'activité individuelle dans le corps des officiers d'administration, le nouveau Comité central commença par la désignation d'une question à traiter comme travail de concours.

M. le rapporteur mentionne ensuite les démarches faites par le Comité central en vue de l'agrandissement de la Société. Des invitations à entrer dans celle-ci furent adressées aux commissaires des guerres des I^{re}, II^e, VI^e et VII^e divisions. Les VI^e et VII^e divisions ont répondu en annonçant qu'elles soumettraient le cas aux officiers d'administration de la division. Par contre, les commissaires des guerres des I^{re} et II^e divisions ne pensèrent pas devoir répondre, fait qui jette, dit le journal cité plus haut, un singulier jour sur les rapports des officiers d'administration de la Suisse occidentale avec ceux de la Suisse centrale et orientale.

Le Comité a tenu au total onze séances, dont les dernières ont été remplies par les travaux préparatoires de l'assemblée générale actuelle.

Le président central termine ce rapport par une remarque personnelle qui doit être laissée de côté comme n'étant pas destinée à être publiée.

Le président désigne comme scrutateurs MM. les capitaines Isoz et Henggeler. Ce dernier, momentanément absent, doit être remplacé par M. le premier lieutenant Nobs.

Sur ces entrefaites arrive un avis annonçant que le commissaire des guerres central, M. le colonel de Grenus, est empêché, pour cause de maladie, de prendre part aux travaux de l'assemblée, communication dont celle-ci prend connaissance en exprimant ses sympathiques regrets.

L'assemblée s'occupe ensuite des objets suivants :

La proposition du Comité tendant à la modification du § 4 des statuts, en ce sens que l'assemblée générale n'aurait lieu à l'avenir que tous les deux ans, au lieu d'être annuelle, est adoptée sans opposition par l'assemblée, dont l'effectif est monté à 78 membres.

Conformément à la proposition de la commission de révision des comptes, au nom de laquelle rapporte M. le premier lieutenant

Walker, les comptes présentés par le caissier central sont approuvés avec remerciements à ce dernier.

Le président central communique ensuite deux travaux parvenus à la dernière heure.

Le premier a pour auteur M. le capitaine Allamand et traite la question de réorganisation des compagnies d'administration.

Le second est l'œuvre de M. le capitaine Merz, rédacteur de la *Milch-Zeitung*. Il montre les avantages de l'emploi, dans une plus large mesure, des produits de l'industrie laitière, et spécialement du fromage, pour l'alimentation de la troupe.

Après une discussion animée, à laquelle prennent part MM. le colonel Weber, de Lucerne, et le capitaine Isoz, les deux travaux sont renvoyés au Comité central. Le Comité central de la Société fédérale des officiers sera nanti du travail de M. le capitaine Merz, qui soulève un thème présentant également un grand intérêt pour d'autres sphères militaires.

La liste des tractanda étant épuisée, la présidence donne la parole à M. le colonel Pauli, instructeur en chef des troupes d'administration, pour développer son sujet traitant de l'activité des compagnies d'administration n^{os} 6 et 7 durant les manœuvres de brigade et de division au rassemblement de troupes de 1887.

Cet exposé, d'un haut intérêt et élaboré avec beaucoup de soin, est accueilli avec des applaudissements et la présidence remercie chaleureusement le conférencier au nom des assistants.

MM. le colonel Weber, de Lucerne, le lieutenant-colonel Olbrecht, le major Siegfried et le capitaine Liechti engagent la discussion ouverte sur la conférence de M. le colonel Pauli.

M. le colonel Weber démontre la nécessité d'augmenter le personnel des boulangers dans les compagnies d'administration.

M. le lieutenant-colonel Olbrecht rappelle la question de l'armement des troupes d'administration.

M. le major Siegfried communique quelques renseignements sur l'état du personnel de la compagnie d'administration n^o 4 lors du dernier cours de répétition. L'orateur désirerait voir les compagnies d'administration, lors des grandes manœuvres, employer le matériel de corps sur un espace plus restreint.

M. le capitaine Liechti insiste sur l'urgence de l'augmentation du personnel des troupes d'administration, soit de la réorganisation des troupes d'administration, et il formule la proposition suivante :

« Le Comité central est chargé d'attirer l'attention des autorités militaires supérieures sur l'urgence de la réorganisation des compagnies d'administration, conformément au projet élaboré par l'instructeur en chef des troupes d'administration, M. le colonel Pauli, afin que cette réorganisation intervienne prochainement. »

L'assemblée unanime adopte cette proposition, ainsi que l'amen-

dement de M. le lieutenant-colonel Olbrecht concernant la question de l'armement.

Le président prononce la clôture de la quatrième assemblée générale et invite les assistants à se rendre au « Schwellenmätteli », pour prendre part au tir au revolver organisé par la section de Berne. 40 sociétaires environ se rendent à cette invitation.

Les *Blätter für Kriegsverwaltung* terminent ce compte-rendu par un court récit de la fête qui a suivi l'assemblée générale. Qu'il nous suffise de dire — l'espace nous manquant pour en donner la traduction complète — que cette fête a parfaitement réussi et que la section de Bâle de la Société fédérale des officiers d'administration s'est déclarée prête à accepter le *Vorort* pour la période 1889-1890.

Société des Officiers de la Confédération suisse.

SOUS-SECTION DE LAUSANNE.

Ainsi que nous l'avons fait l'hiver dernier, nous donnerons ici un bref compte-rendu des sujets traités dans les réunions de cette sous-section. La première séance de cet hiver, qui a eu lieu le 7 novembre dernier, a été consacrée à des questions administratives, entr'autres à la nomination du Comité — dont nous avons déjà indiqué la composition dans notre numéro de novembre — et à l'étude de la question d'organisation d'un cours d'équitation militaire. Le cours a lieu maintenant avec 24 participants, au manège de M. Ad. Mercier.

Les sous-officiers sont généralement invités à assister aux réunions de la sous-section.

Séance du 28 novembre 1887.

M. le capitaine d'état-major Zwiky entretient l'auditoire pendant une heure et demie des *nouveaux fusils à répétition allemand et autrichien*. La présentation de modèles de ces deux fusils permet de suivre sans efforts les développements du conférencier.

M. le capitaine Zwiky commence par la description des différentes parties de ces nouvelles armes, notamment de la culasse mobile et du mécanisme de répétition. Il compare ensuite le fusil Mauser transformé et le fusil autrichien Mannlicher avec notre Vetterli. Le fusil autrichien est supérieur à ce dernier au point de vue de la rapidité de la charge; celle-ci se fait par paquets de cinq cartouches réunies dans une gaine de fer-blanc. On arrive avec ce système à charger cinq coups en trois secondes et à les tirer en six secondes, sans précipitation. M. Zwiky en fournit la preuve. Une autre particularité du Mannlicher, c'est sa hausse à deux guidons, grâce à laquelle on peut épauler même dans un tir aux plus grandes distances. La hausse allemande est cependant encore mieux conçue;